OFFRE DE FORMATION

Offre de formation · Recyclage cariste · Entreprise ou organisme

Formation de recyclage pour caristes expérimentés : 1 journée au centre pour remettre à jour les pratiques et renouveler le brevet.

FRAIS D'INSCRIPTION

ENTREPRISE OU ORGANISME

300 €

par participant

Frais nets, brevet compris. Toutes nos factures sont exonérées de TVA (art. 44).

Prérequis

- Avoir 18 ans révolus.
- Comprendre le français.
- Savoir faire les calculs de base (addition, soustraction, multiplication).
- Être apte médicalement à la conduite d'un chariot élévateur (aucun certificat médical n'est demandé).
- Avoir de l'expérience dans la conduite d'un chariot élévateur.

Organisation

DURÉE	**1 jour, le jeudi, de 9 h 30 à 15 h 30**
LIEU	**Au centre : 102 Rue de Birmingham, 1070 Anderlecht. Métro Delacroix (lignes 2 et 6).**
GROUPE	**En petit groupe : 6 places réservables en ligne par session.**

Volet théorique

Connaître les risques liés à la conduite d'un chariot élévateur, leurs conséquences et les moyens de s'en prémunir ; connaître les bonnes façons de travailler pour gagner en productivité.

Volet pratique

Intégrer ces connaissances dans des habitudes de travail, entre la sécurité exigée et la productivité souhaitée.

Intervenants

Des formateurs spécialisés, avec plusieurs années d'expérience comme caristes en entreprise.

Méthodologie

Axée sur le vécu des participants et leurs besoins ; lien permanent entre pratique et théorie ; aides audiovisuelles ; mises en situation sur 2 types de chariots (trois roues et quatre roues).

Finalité

Au terme de la formation, le cariste conduit un chariot élévateur en respectant les règles de sécurité, les règles de bon fonctionnement du matériel et un certain niveau de productivité.

Évaluation

Évaluation continue par le formateur tout au long de la formation.

Attestation

Certificat de compétence, aussi appelé brevet cariste : valable 5 ans (durée fixée par C.B.F.P.), transmis en PDF le jour même, à la fin de la formation. Il atteste une formation adéquate au sens du Code du bien-être au travail (art. IV.3-7, 1°) ; il n'existe pas de permis d'État.

Paiement

- **Entreprise ou organisme** : inscription confirmée tout de suite, facture envoyée après la formation, payable à 30 jours à compter de sa réception.

Annulation

- **Entreprise ou organisme** : sans frais jusqu'à 72 h avant la formation ; dans les 72 h, 300 € par participant peuvent être demandés, jamais plus que les frais d'inscription de ce participant.

À apporter

- Vos chaussures de sécurité.
- Votre carte d'identité.

Inscription
Demande en ligne sur brevet-cariste.be/inscription/ ou par téléphone.

brevet-cariste.be/inscription/
+32 492 36 26 87